

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2012

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil lundi, le 27 février 2012, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Sylvie Robidas	siège 2
Serge Allie	siège 3
Vincent Tremblay	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Alain Tétrault	siège 6

Absence motivée :

Benoit Roy	siège 1
------------	---------

tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Édith Rouleau est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Après avoir constaté le quorum, Son Honneur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 03.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour ci-dessous reproduit.

Résolution 2012-02-55

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

D'accepter l'ordre du jour de la présente séance qui est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Avis de motion pour la modification du règlement d'emprunt 375-2012;
4. Période de questions portant uniquement sur le point du présent ordre du jour;
5. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. AVIS DE MOTION POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 375-2012

Résolution 2012-02-56

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Allie que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera adopté relatif à la modification du règlement d'emprunt 375-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LE POINT DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR**

Aucun-e citoyen-ne est présent-e parmi l'assistance.

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la levée de la séance extraordinaire à 19 h 07.

Jacques Madore, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière